

Envoi par courriel et par télécopie : 514 633-3250
salvaim@tc.gc.ca

Québec, le 27 juin 2006

Madame Marie-Hélène Salvail
Agent principal – Affaires environnementales
Transports Canada
Région du Québec
700, Leigh Capreol
Dorval (Québec) H4Y 1G7

Objet : *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*
Information complémentaire

Madame,

À la suite des réponses obtenues le 9 juin dernier (DQ6.1), veuillez trouver annexée à la présente une demande d'information complémentaire.

Une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de l'échéance dont dispose la commission pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Questions supplémentaires du 27 juin adressées à Transports Canada (DQ20)

Question 1

Aucune des figures ou annexes citées dans le document DQ6.1 n'y apparaît. Faire parvenir à la commission les documents suivants :

- l'annexe A;
- l'annexe B;
- l'annexe C;
- la figure 2-1 intitulée «Câbles aériens protégés»;
- la figure 3-1 concernant les patrons de couleur;
- la figure 3-5 concernant les patrons de couleur pour les pales des éoliennes;
- les figures 5-1, 5-1a, 5-1b concernant les dispositifs de balisage;
- la figures 5-2 intitulée «Niveaux»;
- la figure 5-3 intitulée «Tours, pylônes et structures semblables»;
- la figure 5-4 intitulée «Balisage lumineux rouge – Édifices en hauteur»;
- la figure 5-5 intitulée «Balisage lumineux rouge – Ponts»;
- la figure 5-6 intitulée «Éoliennes».

Question 2

Quelle est la signification de *AGL*?

Question 3

À la section 3. 4.2., veuillez décrire le type de balise peinte pour les pales de rotor d'éolienne.

- a. Précisez comment Transports Canada détermine les besoins de balisage peint.
- b. Selon la figure 1 de l'addenda (PR4.2), quelles portions du parc éolien seraient susceptibles d'accueillir des éoliennes dont les pales pourraient ainsi balisées? Dans votre réponse, utiliser les numéros des éoliennes inscrits sur la carte.
- c. Au Canada et au Québec existe-t-il des parcs éoliens dont certaines éoliennes ont vu leurs pales être balisées? Dans l'affirmative, indiquer les circonstances particulières qui ont amené Transports Canada à faire cette recommandation.

Question 4

Pour le futur parc éolien prévu dans la MRC de Rivière-du-Loup, combien d'éoliennes devraient être munies de balises lumineuses clignotantes?

- a) De quelles couleurs devraient être ces balises?
- b) À quelle distance, en mètres et en kilomètres, ces balises doivent-elles être visibles ?
- c) Selon la réglementation en vigueur, dans quelles circonstances le balisage d'un parc éolien pourrait comprendre à la fois des balises lumineuses et des balises peintes? Veuillez nous indiquer.